

Ordre

L'investisseur soussigné prend connaissance des statuts, du règlement de la fondation, des directives de placement ainsi que du règlement relatif aux émoluments et frais dans leur version actuellement en vigueur et les approuve pleinement et sans réserve. Il accepte en outre les conditions générales contractuelles et prend connaissance de l'aperçu des conditions¹.
 L'investisseur attribue **de manière contraignante** l'ordre suivant²:

ISIN	Groupe de placement	heure de cut-off	Règlement / processus	Souscription Nombre de droits	Rachat Nombre de droits
CH1376605189	LPP-Mix Index 15	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376605205	LPP-Mix Index 25	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376605221	LPP-Mix Index 35	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376610353	LPP-Mix Index 45	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376610379	LPP-Mix Index 75	J-1 12h 00	J+3 FP3

ISIN	Groupe de placement	heure de cut-off	Règlement / processus	Souscription Montant en CHF	Rachat Montant en CHF
CH1376605189	LPP-Mix Index 15	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376605205	LPP-Mix Index 25	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376605221	LPP-Mix Index 35	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376610353	LPP-Mix Index 45	J-1 12h 00	J+3 FP3
CH1376610379	LPP-Mix Index 75	J-1 12h 00	J+3 FP3

Processus		FP 1		FP 2		FP 3		FP 4	
Limite	J-1 / J 0	J 0	Lundi	J 0	Lundi	J-1	Lundi	J-1	Lundi
Jour de négoce	J 0	J 0	Lundi	J 0	Lundi	J 0	Marti	J 0	Marti
NAV	J+1 / J+2	J+1	Marti	J+2	Mercredi	J+1	Mercredi	J+2	Jeudi
Règlement	J+3 / J+4	J+3	Jeudi	J+4	Vendredi	J+3	Vendredi	J+4	Lundi en huit

Nom de l'investisseur:

Adresse de l'investisseur:

Compte: (veuillez indiquer l'IBAN du compte)

Auprès de: (veuillez indiquer la banque et le n° de clearing)

Dépôt : auprès de la fondation de placement Swiss Life : (veuillez indiquer le n° de dépôt) ou

auprès de la banque susmentionnée: (veuillez indiquer le n° du dépôt)

Lieu: Signatures:

Date: Nom/Prénom:

¹ Les documents sont disponibles à l'adresse: www.swisslife.ch/fondationdeplacement

² L'investisseur prend connaissance du fait que l'ordre n'est considéré comme accepté que lorsque la Fondation de placement Swiss Life l'a confirmé par écrit (e-mail). Les ordres qui ne parviennent pas à la Fondation de placement dans les délais impartis ainsi que ceux concernant des groupes de placement fermés en raison de jours fériés boursiers sont exécutés le jour de négoce suivant.